

# Les réseaux sociaux



# Table des matières

I - Exercice : Les réseaux

3

# Exercice : Les réseaux



## E-réputation

L'e-reputation désigne :

- L'ensemble des dangers d'Internet.
- L'image de quelqu'un sur Internet et sur les réseaux sociaux.
- L'historique de navigation.

## Follower

Un follower est une personne qui :

- Envoie des messages privés
- Est populaire.
- Suit votre compte sur un réseau social.

## Hashtag

Un hashtag précède toujours :

- Le nom de la personne qui vient de publier.
- Un mot-clé facilitant les recherches.
- La date d'une publication.

## Inscription

Pour s'inscrire seul légalement sur un réseau social, il faut avoir au moins :

- 15 ans
- 13 ans
- 11 ans

## Accès aux publications

Pour éviter que tout le monde ait accès à mes publications, il faut :

- Avoir peu d'amis.
- Les supprimer au bout d'une heure.
- Régler les paramètres de confidentialité.

## Choix avatar

Pour choisir un avatar :

- Je peux mettre une image de mon choix.
- Je dois choisir une photo où on me reconnaît.
- Je dois mettre ma signature.

## Publication

Mes publications sur un réseau social sont :

- Toujours visibles par tout le monde.
- Toujours visibles uniquement par mes amis.
- Visibles ou non, cela dépend des réglages.

## Troll

Un "troll" est :

- Une personne très drôle sur les réseaux sociaux.
- Quelqu'un qui ne comprend rien aux nouvelles technologies.
- Une personne qui cherche la polémique.

## Perdre son emploi

Quelqu'un peut-il perdre son emploi pour des éléments qu'il a publiés sur les réseaux sociaux ?

- Oui, la loi l'autorise pour des propos injurieux ou diffamatoires.
- Non, c'est de l'ordre de la vie privée.
- C'est déjà arrivé mais c'est illégal.

## J'écris un message

Quelqu'un qui écrit un message sur un réseau social :

- Peut dire ce qu'il veut. C'est la liberté d'expression.
- N'a pas le droit de donner son avis politique.
- N'a pas le droit de tenir de propos injurieux, raciste et sexiste.

## Cyberharcèlement

Qu'est-ce que le cyberharcèlement :

- Une série.
- Une forme de violence répétée.
- Des publicités sur Internet.

## Réagir

Qu'est-ce que le cyberharcèlement :

- On ne peut rien faire.
- Aller porter plainte et changer tous ses comptes et numéros de portables.
- Diffuser des images compromettantes de ses harceleurs